



Chère partenaire, Cher partenaire,

À la suite d'une révision approfondie, les produits Croix Bleue SantéMC (Santé complète, Approbation garantie et Accès assuré) feront l'objet d'un ajustement tarifaire à partir du **1er novembre 2024**. Ce changement reflète l'expérience des réclamations et l'augmentation des coûts des soins de santé.

Les conseillers recevront un récapitulatif des clients concernés par courrier. L'augmentation sera reflétée à la date de renouvellement des polices de vos clients.

Vous trouverez ci-dessous les informations par produit et par garantie :

#### **Contrats signés par le client à partir du 11 mai 2024 (en vigueur et nouvelles ventes)**

##### **Santé complète**

###### Soins de santé

- Entrée : Pas de changement
- Essentiel et Étendu : Augmentation jusqu'à 1 % en raison d'un ajustement des taux de la portion DMA

###### Soins dentaires – Augmentation uniforme par groupe d'âge :

- Entrée, Essentiel et Étendu : 5 %

###### Maladie graves

- Augmentation de 5 % à 9 %

## **Approbation garantie**

### Soins de santé, dentaires et médicaments

- Augmentation de 2 % pour les couples et familles de 50 à 64 ans

## **Accès assuré (le produit)**

### Soins dentaires – Augmentation uniforme par groupe d'âge :

- Entrée, Essentiel et Étendu : 5 %

### Maladie graves

- Augmentation de 5 % à 9 %

## **Contrats signés par le client avant le 11 mai 2024**

## **Santé complète**

### Soins de santé

- Entrée : Pas de changement
- Essentiel : Augmentation de 10 % à 11 %
- Étendu : Augmentation de 10 % à 15 %

### Soins dentaires – Augmentation uniforme par groupe d'âge :

- Entrée, Essentiel et Étendu : 10 %

### Maladie graves

- Augmentation de 5 % à 9 %

## **Approbation garantie**

### Soins de santé et Soins dentaires

- Augmentation de 3 % à 7 % par groupe d'âge

### Médicaments

- Augmentation uniforme de 8 % par groupe d'âge

## **Accès assuré (le produit)**

Soins dentaires – Augmentation uniforme par groupe d’âge :

- Entrée, Essentiel et Étendu : 10 %

Maladie graves

- Augmentation de 5 % à 9 %

**Règles de transition**

Toutes les nouvelles ventes effectuées dans Salesforce à partir du 1er octobre 2024 refléteront les nouveaux tarifs.

<b>Date de soumission</b> Septembre 2024	<b>Date de soumission</b> Septembre 2024
<b>Date d’entrée en-vigueur de la police et taux applicables :</b> 1er octobre 2024 – Taux actuels	<b>Date d’entrée en-vigueur de la police et taux applicables :</b> 1er novembre 2024 – Nous contacter 1er décembre 2024 – Nous contacter

Si votre client souhaite réduire sa prime d’assurance tout en maintenant sa couverture d’assurance, vous pouvez envisager d’ajuster son niveau de couverture. Pour obtenir de l’aide ou si vous avez des questions, veuillez contacter [Info-partenaires](#) au 1 800 361-2358 (option 2, puis option 1).

Nous vous remercions de votre soutien continu.

**Luc Monette**

Vice-président, développement des affaires assurance santé



Croix Bleue du Québec  
1981, avenue McGill College, bureau 105, Montréal,

[Unsubscribe](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d’utilisation](#)

MD Les noms et les symboles Croix Bleue, Croix Bleue du Québec, Croix Bleue de l’Ontario et Croix Bleue Vie sont des marques de commerce déposées de l’Association canadienne des Croix Bleue, utilisées sous autorisation par l’Association d’Hospitalisation

Canassurance, membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue, exerçant ses activités au Québec sous la dénomination Croix Bleue du Québec et en Ontario sous la dénomination Croix Bleue de l'Ontario.

®\* Marque déposée de l'Association canadienne des régimes de Croix Bleue, une association de régimes indépendants de Croix Bleue.

®† Marque déposée de Blue Cross Blue Shield Association. Tous droits réservés.